

TREMLIN 2022

Écoles d'art FWB / Promotion 2022

Appel à candidature → 01.05.22

1^{er} mai 2022, inscription via ce formulaire en ligne : <https://forms.gle/zjETaTcBqgVhusPQA>

Dossier de candidature téléchargeable en ligne : [Fiche Mode](#) – [Fiche Objet](#)

à compléter et envoyer pour le 24 juillet 2022 au plus tard à Ornella La Vaccara : ornella.lavaccara@becraft.org

Exposition du 30 septembre au 30 octobre 2022 / Remise des Prix le vendredi 30 septembre 2022

Tremplin est une initiative de BeCraft, association professionnelle de promotion des Arts appliqués contemporains.

Le Prix Tremplin est un concours qui s'adresse aux créateurs diplômés dans l'année scolaire écoulée d'une École d'Art de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les candidats peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre... Ils feront l'objet d'une exposition afin d'être présentés au public, plus particulièrement à un jury d'experts et aux représentants des institutions partenaires qui décerneront des bourses de soutien et des Prix coups de pouce à la carrière des jeunes créateurs.

Le concours Tremplin est doté de plusieurs Prix :

- des bourses de soutien au développement de la carrière des lauréats allant de 1.000€ à 2.500€
- des prix coups de pouce (accompagnement, promotion...)

Pour exemple, Prix remis en 2021

Bourses de soutien

- Prix de la Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.500€
- Prix de la Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.500€
- Prix de la Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.500€
- Prix du Ministre-Président de la Wallonie, d'une valeur de 2.500€
- Prix de la Loterie Nationale, d'une valeur de 2.500€

Prix coups de pouce

- Prix de la Maison du Design, consistant en un accompagnement à la création à travers la boutique des créateurs de la Maison du Design
- Prix WBDM - Wallonie-Bruxelles Design et Mode, consistant en un conseil personnalisé pour le développement à l'international
- Prix Job'In Design, consistant en un accompagnement individuel au lancement de la carrière et du projet du lauréat sous forme d'heures de consultance avec des experts.
- Prix du Magazine en ligne Dot to Dot, consistant en un article portrait sur Dot-to-Dot, incluant une séance photo d'atelier.
- Prix ABC – Ateliers du Bijou Contemporain, consistant en une journée de coaching dans les Ateliers du Bijou contemporain pour conseiller et outiller le lauréat pour se lancer en tant que créateur professionnel en bijouterie ainsi qu'un article solo sur notre site web à propos de son mémoire et de ses recherches.

- Prix de la Michelangelo Foundation, consistant en un voyage d'une nuitée, déjeuner et visite d'Homo Faber Event à Venise, pour tous les lauréats de Tremplin 2021 en compagnie d'autres jeunes diplômés européens.

- Les lauréats bénéficient également d'une année d'affiliation gratuite en tant qu'artistes membres de BeCraft (avec la possibilité d'exposer leurs œuvres à la galerie BeCraft).

Tremplin, c'est aussi l'occasion pour les jeunes diplômés :

- d'assurer leurs premiers pas sous la houlette d'une infrastructure reconnue et d'être confronté aux exigences professionnelles de leur parcours à venir,
- d'être confrontés aux modalités de participation à une exposition,
- de bénéficier d'une campagne de communication mise en place par BeCraft lors de l'événement,
- de se faire connaître auprès d'un public de professionnels, collectionneurs, galeristes, amateurs d'art, futurs clients...,
- de rencontrer les créateurs et diffuseurs professionnels lors d'un vernissage auquel ils pourront inviter leurs propres personnes de contact,
- d'ouvrir une porte vers d'autres concours internationaux.

Conditions d'admission

Les candidats auront été diplômés au terme de l'année scolaire 2021-2022 d'une École d'Art de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les candidats et les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre... Les projets d'architecture et d'aménagement intérieur, maquettes, 3D ainsi que tout travail relatif au domaine des Beaux-Arts (2D, peinture, gravure, dessin, photographie, graphisme...) ne sont pas admis dans ce concours.

Les travaux proposés par les candidats seront le fruit du travail de fin d'étude de l'année académique 2021-2022.

Un maximum de 5 élèves par section d'une même école seront sélectionnés.

L'organisateur se réserve le droit de refuser un travail ne correspondant pas au projet sélectionné ou ne répondant pas au niveau d'exigence supposé.

Les candidats s'engagent à laisser leur(s) œuvre(s) dans l'exposition jusqu'à la fin de celle-ci. Celle(s)-ci ne pourra/ne pourront, en aucun cas, être remplacée(s) par une autre en cours d'exposition.

Candidature

Les créateurs qui souhaitent participer à Tremplin remplissent, pour le 24 juillet 2022 au plus tard, le document téléchargeable en ligne : [Fiche Mode](#) – [Fiche Objet](#)

Celui-ci reprendra :

- un texte de 15 lignes maximum expliquant la démarche artistique relative au travail présenté et/ou relative à la démarche générale de l'artiste
- un C.V.
- minimum une photo haute définition pour chaque objet présenté nommée comme suit (nom, prénom, titre de l'œuvre, nom du photographe). En cas de sélection, ces photos pourront être utilisées pour les supports de communication
- le descriptif complet des visuels transmis : nom et prénom du candidat, titre de l'œuvre, matériaux et techniques utilisés, dimensions de l'œuvre en cm, nom du photographe
- une copie du diplôme provisoire (à rendre le 26 septembre 2022 au plus tard)

Les candidats seront avertis de leur sélection durant le mois d'août 2022.

Les candidats retenus auront l'opportunité de mettre leur book de présentation personnel à disposition du comité de sélection durant la procédure de sélection.

Exposition

La sélection des pièces exposées sera effectuée par les organisateurs en fonction de l'espace disponible et pour la cohérence générale de la scénographie. Celle-ci sera communiquée aux artistes durant le mois d'août 2022.

Les exposants livreront les accessoires nécessaires à la présentation de leurs objets (ex. : mannequin, piétements, fixations spéciales, ampoules électriques...).

Les éventuels raccordements électriques respecteront les normes de sécurité et seront en état de fonctionner durant 12h de suite.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'exposition aura lieu à la galerie BeCraft. Nous vous invitons, si besoin en fonction du projet, à une visite préalable des lieux afin d'anticiper les difficultés techniques qui pourraient être rencontrées lors du montage.

Assurance

Les travaux exposés seront assurés tous risques depuis leur dépôt et contrôle dans les locaux de BeCraft jusque deux jours après la clôture de l'exposition, selon la date de reprise des pièces.

Rémunération

Les artistes exposants bénéficieront d'une rémunération des droits d'auteurs pour la présentation de leur œuvre et pour l'exploitation des droits de reproduction (montant à préciser)

Bulletin de dépôt

Un bulletin de dépôt sera envoyé aux candidats sélectionnés. Celui-ci, dûment complété, devra être renvoyé par courriel aux organisateurs avant le 28 août 2022.

Une copie du bulletin de dépôt sera impérativement jointe au colis contenant les œuvres.

Celui-ci reprendra toutes les informations utiles à la bonne identification des pièces, à la rédaction des légendes pour l'exposition et pour l'assurance. Il devra donc être complété avec soin et attention. La colonne "valeur assurance" est prévue pour y noter la valeur estimée des pièces exposées, pour intervention financière en cas de dommage.

Livraison des pièces

La livraison des œuvres aura lieu le dimanche 18 et le lundi 19 septembre 2022 entre 9h30 et 16h30 à la Galerie BeCraft : Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille, 17/02 (entrée Place de la Grande Pêcherie), 7000 Mons.

Si votre œuvre nécessite un montage par vos soins, nous fixerons une date de montage ensemble.

Les exposants livreront leurs pièces dans un état impeccable de finition et de propreté, les prototypes seront correctement assemblés. À la réception, chaque pièce sera contrôlée conjointement par son créateur et un responsable de BeCraft. Toute altération (griffe, accroc, fêlure, tache, éclat...) sera mentionnée sur le bulletin de dépôt contresigné par le créateur.

Les créateurs seront également tenus d'informer les organisateurs de toute fragilité éventuelle des pièces et des prototypes (ex. : siège non fonctionnel).

Si nécessaire, un plan de montage sera joint à la pièce.

Les exposants reprendront avec eux leur matériel d'emballage.

Démontage de l'exposition et reprise des pièces

Le démontage de l'exposition suivra immédiatement la clôture de celle-ci, le soir du dimanche de clôture, le 30 octobre 2022, entre 18h et 20h ou le lendemain, entre 9h30 et 16h30. Pour des raisons pratiques, il est impératif que les exposants viennent rechercher leurs œuvres. Par manque d'espace, elles ne pourront être stockées plus longtemps. Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier (sauf empêchement pour des raisons justifiées par email), ne sera plus assurée. Elle deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété de BeCraft.

Les exposants sont priés de se munir de leur matériel d'emballage lors de la reprise des pièces. Il leur sera demandé de contrôler leur état et de contresigner, pour réception, le bulletin de dépôt.

Dates butoirs

1er mai 2022 : date limite d'inscription au concours

24 juillet 2022 : date limite d'envoi du dossier de candidature

Août 2022: annonce des résultats de la sélection pour l'exposition

28 août 2022 : date limite d'envoi du bulletin de dépôt

18 et 19 septembre 2022 : dépôt des œuvres sélectionnées par les créateurs à la galerie BeCraft

Date à déterminer ensemble : montage des œuvres qui nécessitent la présence de l'artiste

26 septembre 2022 : date limite d'envoi du diplôme ou de l'attestation de réussite

30 septembre 2022 : jury d'attribution des Prix, proclamation et vernissage de l'exposition

Du 1^{er} au 30 octobre 2022 : exposition des œuvres à la galerie BeCraft

30 octobre 2022, entre 18h et 20h et 31 octobre 2022, entre 9h30 et 16h30 : reprise des pièces par les exposants

Renseignements complémentaires

Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille 17/02, B-7000 Mons

Bureaux ouverts du mardi au vendredi inclus, de 9h30 à 16h30

+32 (0)65 84 64 67 - ornella.lavaccara@becraft.org - www.becraft.org